CONDITIONS DE L'ABEILLE.

1o. Pour la feuille quotidienne—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelqu'un à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'éditeur de l'Abeille *seulement*, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en anglais et en français. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est d'UNE PIASTRE pour *dix lignes ou moins*, pour la première insertion de chaque langue, et *cinquante cents* pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par *intervalle* seront cotés aux mêmes prix que la première insertion, c'est à dire une piastre par chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis *commerciaux*, à des prix raisonnables.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazettes sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les porteurs de l'*Abeille* n'ont le droit ni de prendre un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Pour les côtes.

Pour Alexandrie et Natchitoches et tous les ports intermédiaires—Le nouveau et superbe bateau à vapeur JOHN LINTON, bon marcheur, avec chambres sur le pont, J W Read, capitaine, partira pour les endroits ci-dessus, mercredi le 14 du courant, à dix heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Bienville ou à
KIMBALL & POMROY,
3 dec 6 Front Levee.

Paquebot de St. Martinsville, Attakapas et Plaquemines—Le bateau à vapeur VETERAN, capitaine P. Delahoussaye, fera ses trajets comme paquebot régulier, entre St. Martinsville et Plaquemines, (durant les eaux basses). Il partira de St. Martinsville pour Plaquemines tous les dimanches à 7 heures du matin. En retournant il quittera Plaquemines pour St. Martinsville, Nlle. Ibérie et Franklin tous les jeudis à dix heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à
GRAY, DURRIVE & Co.
42 & 43, Nlle Levée.

N. B. Les passagers allant aux Attakapas n'éprouveront pas de retard à Plaquemine, en partant de la Nouvelle Orléans, tous les mercredis par les bateaux à vapeur Columbia et Commerce, attendu que le Veteran, attendra les passagers qui viendront par ces bateaux. sept

A VENDRE
Le bateau à vapeur CHAMPION, dans le meilleur état possible est offert en vente. Ce bateau est si bien connu par sa marche supérieure qu'il est inutile d'entrer dans d'autres détails; il a été construit dans l'Est, et a une machine à basse pression, il est doublé et chevillé en cuivre. S'adresser à Messrs. J. W. Zacharie & co, ou a la pension de madame Keen, rue Poydras, à
GEO. JOHNSON,
qui offre à vendre, 100 barils de Harengs de Potomac en bon ordre. 3 dec—☞

Pour les ports des E.-Unis.

POUR CHARLESTON (C S)—La jolie goëlette VESPER, capitaine Handy, doublée et chevillée en cuivre, partira pour le dit endroit le 15 du courant. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
13 dec 14, rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Le navire paquebot ARCHER, capit. O. Mason, est maintenant en déchargement, et partira dans peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à HOSKINS & WILCOCKS,
12 dec 51, rue du Camp.

Pour New York—Le navire paquebot OHIO, capitaine Garvin, est maintenant en chargement, et il sera expédié sous peu. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à
HOSKINS & WILCOKS,
2 dec rue du Camp no 51.

POUR PHILADELPHIE—Le brick paquebot WM. HENRY, capitaine Morrell est maintenant en déchargement et recevra du fret en peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à HOSKINS & WILCOCKS,
19 nov 51, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand, Premier Paquebot. Le beau Navire ELLA HAND, Capt. Mathew, ayant trois quart de son chargement à bord, pour reste du fret ou passage s'adresser à
HOSKINS & WILCOCKS,
25 nov Rue du Camp no 51.

Pour Baltimore.—Le bon brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson est prêt à recevoir du fret; il se rendra à la cote si l'on le désire. S'adresser à
30 nov L H GALE.

Pour les ports d'Europe.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—La barque supérieure NIMROD, capitaine Patterson, sera expédiée sans délai. Pour passage, s'adresser à L H GALE,
13 dec 93, rue de la Commune.

POUR MARSEILLE—Passage seulement—Le brick fin voilier TWEED, capitaine Robinson, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire fin voilier CATHARINE JACKSON, capitaine Peabody, partira sous peu. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A I, AMELIA, capitaine W T Thompson, partira sous peu pour le susdit port. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H. GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire ALFRED, capitaine Cheever, partira dans peu. S'adresser à L H GALE,
12 dec 93, rue de la Commune.

Pour le Havre—Le beau navire A I RUSSELL, capitaine Robbins, peut prendre 150 à 200 balles de coton et il sera expédié sans délai. Pour conditions ou passage s'adresser à
LEVI H GALE,
30 nov No. 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire A I GEORGE, capt Choate, peut prendre 300 balles pour compléter son chargement et sera expédié sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
24 nov rue St Charles, No 16.

POUR LE HAVRE—(passage seulement) le navire Cumberland, coté A. I. capitaine Hasty, partira vers la fin de ce mois. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord ou à R. A. LEFEBVRE.
22 nov Rue Toulouse No 10

POUR LE HAVRE.—Le bon brick Horace, capitaine Foss, manque 300 balles pour compléter son chargement, pour le fret ou passage s'adresser à L. H. GALE,
22 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LE HAVRE—Le beau navire le Globe, capitaine Porter, demande 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE,
22 nov Rue St. Charles No 16.

POUR LE HAVRE.—Le navire A, I OLYMPIA, capitaine Stings, ayant son chargement engagé, partira sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
26 nov No. 14 rue Bienville

POUR LE HAVRE—Le A 1, navire CALEDONIA, peut prendre environ 300 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,
15 nov rue Bienville, No. 14.

POUR LIVERPOOL—(Passage seulement.) Le beau navire Elizabeth Bruce, fin voilier, capitaine Rogers, sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à L H GALE,
10 dec No. 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le beau navire A 1, MANCHESTER, de marche supérieure, commandé par le capitaine *James Patten*, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret desquelles ou pour passage, ayant de beaux emménagemens s'adresser à
7 dec BAILEY & ABBOTT, 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.
Le beau navire de 1ère classe Benjamin Morgan, capitaine Tubbs Pour fret s'adresser à SAM. THOMPSON & Co.
6 dec Rue du Camp. No. 53

Pour Liverpool—Le A1 navire MERSEY, capitaine Webb, est maintenant en déchargement et il sera expédié sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à
6 dec L H GALE, 93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire fin voilier FRANCIS DEPEAU, capitaine Forbes, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, il sera expédié sans délai. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, ayant de superbes emménagements. S'adresser à L. H. GALE,
1 déc 93, rue Commune.

Pour Liverpool—Le A1 fin voilier navire HERCULES, capitaine Marks, demande 150 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens s'adresser à BAILY & ABBOTT,
6 dec rue Bienville, no 14.

Pour Liverpool—Le navire A1 fin voilier GEORGIA, capitaine Schackford, demande à prendre 250 balles de coton pour compléter son chargement et il sera expédié de suite. Pour le fret ou passage s'adresser à
30 nov L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Liverpool—Le navire YORK A1 capitaine Lord, de marche supérieure, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage s'adresser à LEVI H. GALE,
28 nov 93, rue de la Commune.

POUR GLASGOW.—(Passage seulement)
Le brick fin voilier OCEANUS, capitaine Fenesy, ayant tout son chargement engagé et allant à bord, part immédiatement prendre trois passagers. Pour passage s'adresser à
LEVI H. GALE,
23 nov No. 16, rue St. Charles

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier COMET, capitaine Macy, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
KOHN, DARON & Co,
13 dec 28, rue Bienville

POUR LIVERPOOL,—(passage seulement) 1 fin voilier et beau navire Matamoras, capitaine Fletcher, sera expédié sans délai, pour passage s'adresser à L. H. GALE
23 nov Rue St. Charles No. 16.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier A. I. Franklin capt Jordan, peut prendre 250 balles de coton. *Pour fret ou passage*, s'adresser à 1er dec L H GALE,

POUR LE HAVRE—Le fin voilier navire EMPEROR, capitaine Chaffee, demande de 250 balles pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE,
8 déc 93, rue de la Commune.

Pour les ports du Mexique.

POUR VERACRUZ—La goëlette fine voilière LONE, capitaine Clark, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord, ou à
13 dec J. PRATS & FILS.

POUR BRAZORIA—La goëlette fine voilière GENERAL DE CABB, capitaine Willett, ayant une partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour le reste du fret, s'adresser au capitaine à bord, ou à J. REED & Co,
12 dec 35, rue Royale.

Pour Velasco et Brazoria—La belle goëlette fine marcheuse *Colonel Fannin*, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera expédiée sans délai. Pour *reste du fret* ou passage s'adresser à bord vis à vis la Place ou à
26 nov JOHN CROSBY, 38 rue du Camp.

POUR GALVESTON—TEXAS.
La goëlette KOSCIOUSKI, Capt. Burns, ayant 2 tiers de son chargement engagé, sera expédié sans délai. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis à vis la Place d'armes, ou à
JAMES REED & CO
19 nov Rue Royale, no 35,

POUR MATANZAS—Le brick bon marcheur OTRANTO, capitaine Lander, ayant son chargement engagé, sera expédié sans délai. Pour passage seulement, au port ci-dessus, ou la Havane, s'adresser au capitaine à bord, ou à
19 nov R. GRONING & Co

Pour la Havane—La belle goëlette fine marcheuse LOVELY KESIA, capitaine M'Williams, sera expédiée sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
29 nov R GRONING & Co.

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER—Un brick neuf de première classe, et du port de 200 tonneaux. S'adresser à L. D. C. WOOD,
13 dec 22, rue Poydras.

A freter ou à vendre.
La goëlette William E. Jester, du port de 112 tonneaux, construite depuis 18 mois avec le meilleur bois de chêne, de Milford en Delaware, chevillée en fer, tirant huit pieds d'eau bien chargée. S'adresser à bord, près du ferry, ou à
8 dec MARTINEAU, CRUGER & Co.

A FRETER.
La goëlette Fancy, capitaine Hawes; il n'y a qu'un an qu'elle est construite, et tous les matériaux sont excellents. Elle porte 1200 barils sous le pont, et ne tire que sept pieds d'eau chargé; est pourvue d'emménagements pour 12 passagers. Enfin, le bâtiment est un des meilleurs de sa classe.
Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine, au bout de la rue Toulouse, ou à
EASTNAM & FRERES,
1 dec No. 30, Vieille Levée.

A FRETER—Le brick OMAR, capit. Howes, du port de 124 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, et bien construit. Pour plus amples informations, s'adresser au capitaine à bord, ou à EASTMAN & FRERES,
9 dec 30, Vieille Levée.

A FRETER—La belle goëlette fine marcheuse Enterprise, capt Miller, est prête à recevoir du fret, et peut prendre l'encombrement de 1000 barils. Pour conditions, s'adresser à
LEVI H GALE,
1er dec 93, rue Commune

DEMANDE—Une goëlette d'apeuprès 400 barils, tiran peu deau, pouvant entrer dans la Baie de Mexico. S'adresser à
JAMES REED & Co.
26 nov Rue Royale No. 35.

A Freter pour Barcelonne ou tout autre port d'Espagne la barque espagnole Santuzana, capit. Arrarto, du port de 300 tonneaux. S'adresser à
24 nov—8 A. M. MIRANDA & Co.

A Fréter pour la Havane ou le Mexique, le brick Vizcayna, capt. Torres, du port de 1000 barils. S'adresser à
24 nov—8 A. M. MIRANDA & Co.

POUR FRET OU PASSAGE.—Un navire A. I. pouvant porter 1,200 balles de coton est maintenant prêt à recevoir un chargement; pour fret s'adresser à
JAMES REED & Co.
26 nov Rue Royale No. 35.

A FRETER.
La polacre autrichienne Vezzoso, du port de 234 tonneaux, capitaine D. L. Monan, prendra un fret pour Trieste, Barcelone, Marseille, ou tout autre port de la Méditerranée. S'adresser au capitaine à bord ou à VIDAL & LONGIS,
oct 25 65, rue St. Louis.

A VENDRE—Le beau brick de guerre LATONA, construit à Philadelphie, du port de 358 3/95 tonneaux, il a un grand pont et il est percé pour 20 canons, il se trouve à bord 4 pièces de 18; il est bien muni sous tous les rapports, et il a été dernièrement doublé en cuivre. C'est un bâtiment de mer et bon marcheur. Il doit arriver de la Havane vers le 15 courant. *Pour plus amples détails*, s'adresser à
2 déc R. GRONING & Co.

A Vendre—La goëlette Helen, de 98 tonneaux, ou 900 barils, tirant peu d'eau, et propre aux voyages de la baie; elle a été entièrement reparée à neuf, a deux cables en fer, et une voilure neuve, et peut être mise à la mer de suite avec peu de dépense. S'adresser à
HARROD & QUARLES,
8 nov 24, rue de la Douane.

Paquebots pour Savannah—*Ligne Commerciale.*
Brick Kentucky, capitaine Paine.
Goël. Tantivy, capitaine J. Pitcher.
Brick ———,
Les bâtiments ci-dessus sont de la première classe, les capitaines sont tous des hommes expérimentés.
Le public peut se fier sur toute ponctualité dans le départ &c.
Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à L. D. C. WOOD,
16 nov 22, rue Poydras.

☞Le brick Otranto, commencera à décharger aujourd'hui, vis à vis le no. 98. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
18 nov R. GRONING & Co.

A LOUER.
Un premier étage au No 30, rué Toulo
10 déc—3

A LOUER—Trois belles Chambres pour *hommes seuls*, ainsi qu'un office. S'adresser à J. E. LOREILHE
9 déc encoignure Royale et Douane.

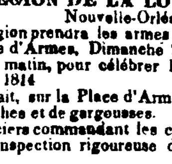

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 28 Nov. 1836.

LA Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, Dimanche 25 Décembre, à dix heures du matin, pour célébrer l'anniversaire du 23 *Décembre* 1814

Il sera fait, sur la Place d'Armes, une distribution de cartouches et de gargousses.

Les officiers commandant les compagnies devront faire une inspection rigoureuse des fusils et des gibernes.

Les commandans de compagnies remettront à l'inspecteur de brigade un contrôle exact des membres de *leurs compagnies*.

Les officiers des compagnies, ainsi que les officiers de l'état-major qui n'ont point encore remis à l'inspecteur leurs commissions, dûment assermentées et enrégistrées conformément à la loi, devront se conformer aux ordres précédemment donnés à cet égard.

Le brigadier-général compte sur le zèle des membres de la Légion.

Chaque commandant de *compagnies devra au moins* une heure avant la revue, envoyer un détachement sur la Place pour fermer la grille, et poser des factionnaire à chacune de ses portes.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier-général J B. Plauché, commandant la Légion de la Louisiane.
1er dec D AUGUSTIN, *aide de camp.*

AVIS AU PUBLIC.

LE Dr. Stephen H Bardash de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiques dans la médecine, chirurgie et accouchement

Docteur B. a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hopitaux d'Europe, avec beaucoup de succès, et depuis deux années il pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.

Sa demeure est rue Royale no. 102.
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures

M FRUST, Professeur de Harpe, Piano et Guitare, et Directeur des Chœurs au Théâtre St Charles, a l'honneur d'informer les habitants de cette ville, qu'il emploiera ses heures perdues à donner des leçons des instruments ci-dessus. Pour ses conditions, s'adresser à Messieurs Johns & Co. rue Chartres, ou à Mr Casey, Magasin de Music, rue du Camp
2 nov—3m

CHARLES H. GRANT & CO.

No. 46, rue de Chartres.

TIENNENT constamment un assortiment considérable de
MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES.
Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, en mousse, en paille de maïs, etc. 25 octobre

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Conseil de la 1ère. Municipalité.
Séance extraordinaire de Mardi, 22 Novembre 1836.

Résolu que le maire est et demeure autorisé à faire annoncer dans deux des gazettes qui se publient dans la 1ère municipalité *en anglais et en français*, conformément à la loi, que l'intention du conseil de la 1ère municipalité est de prendre les mesures indiquées par la loi pour opérer l'ouverture de la rue Esplanade jusqu'au bayou St. Jean.

Il est de plus résolu que le voyer de la 1ère municipalité est et demeure requis de fournir au maire et à l'avocat de la 1ère municipalité une liste descriptive des terrains que la ligne tracée pour l'ouverture de la rue Esplanade doit traverser, avec le nom des propriétaires, autant qu'il pourra les connaître.
(Signé) PAUL BERTUS, recorder.
Approuvé le 24 novembre 1836.
(Signé) D. PRIEUR, maire.
Pour copie conforme,
THEARD, Jr. secrétaire.

Conformément à la résolution ci-dessus, et vu la section 1ère de la loi du 3 avril 1832, d'après laquelle "toutes les fois que le conseil de ville sera d'opinion qu'il est nécessaire ou avantageux pour la salubrité ou la commodité publique d'ouvrir, tracer ou pratiquer aucune rue ou place publique dans aucune section de la ville, *ou d'élargir &c ou* en aucune manière améliorer aucune desdites rues ou places, le maire et le conseil de ville auront le droit à faire ouvrir, élargir ou améliorer telle rue ou place, &c," avis est donné que la rue de l'Esplanade sera prolongée, en ligne droite, depuis la rue des Remparts jusqu'au bayou St. Jean, en traversant les propriétés dont les possesseurs sont ci-après nommés, quand les formalités voulues par la loi *auront été dument remplies.*

Les terrains et autres propriétés à travers lesquels doit passer le prolongement de la rue de l'Esplanade appartiennent aux personnes dont les noms suivent: J. Mager,—Boisdoré. J Doliole, J B Plauché, M. L. Dauphin, f c l, veuve Castanedo, L Moreau, H Audler, Alex. Milne, Marie Thérèze Lebreton f c l; B Coquet, Jh Barthe, Dulcide Baran, héritiers Clark, Louis Bringier, nos 20 et 21 *du bourg Pontchartrain*, (propriétaires inconnus), Félix Lefebvre, Henry Drox, Jh Clarr, Blossman, Félix Percy, Ete. Blanc, Albain Michel, F Frey et —Renos.
D PRIEUR, maire.
1er décembre 1836. —20.tlj.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Vente à l'encan par F. Dutillet, encanteur.

CONFORMEMENT à une résolution du conseil de la première municipalité en date du 25 novembre dernier, avis est donné que Lundi, 9 janvier 1837, et jours suivans, à midi, à la Bourse, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés achetées par *ladite municipalité, depuis le mois* de Mai dernier seront vendues par l'encanteur susdit, aux termes et conditions ci-après, savoir: Un dixième comptant, et le reste à un, deux et trois ans avec endossement à la satisfaction du maire et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les plans des dites propriétés seront exposés à la Bourse, dix jours avant la vente. 7 dec

CARABINIERS D'ORLEANS

ATTENTION!!

Conformément aux réglements, la compagnie prendra les armes Dimanche, 18 du courant, et se réunira à 8 heures précises du *matin, en tenue d'hiver, sur la place ordinai*re du rendez-vous pour revue de compagnie.
Par ordre du capitaine:
12 dec J. EGLOF, sergent major.

VOLTIGEURS—Attention!

La compagnie se réunira en bourgeois vendredi, 16 du courant, à 6 heures très précises du soir, rendez vous, à l'ancienne salle de Bal, encoignure Bourbon et Orléans.

Comme c'est pour affaires très importantes, les membres sont *priés d'être ponctuels.*
Par ordre du capitaine,
13 dec M. ROUDEZ, sergent major.

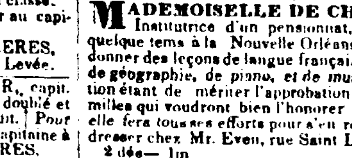

MADEMOISELLE DE CHANDIEU, Ex Institutrice d'un pensionnat, à Paris, depuis quelque tems à la Nouvelle Orléans, se propose de donner des leçons de langue française, d'arithmétique, de géographie, de *piano, et de musique*. Son ambition étant de mériter l'approbation des mères de familles qui voudront bien l'honorer de leur confiance, elle fera tous ses efforts pour s'en rendre digne. S'adresser chez Mr. Even, rue Saint Louis, No. 150.
2 déc—1m

DOCTEUR J. V. GOTTSCHALK, arrivé tout récemment de la Prusse, offre ses services *au public* comme chirurgien, médecin, occuliste et accoucheur.

Sa résidence, est rue Conti, entre Chartres et Levée, au dessus du bureau de Mr. Wm. Boswell.
19 nov—2m

AUX DAMES.

MADAME MARION.—Marchande de modes et couturière de Paris, arrivant par le Mozart et apportant avec elle plusieurs caisses de modes et nouveautés, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de son magasin, lundi prochain, 14 novembre. Elle se flatte d'exécuter toute espèce de coiffures avec la même précision que les modes qu'elle offre, et se charge *également de faire toutes les toilettes* de bal dans le goût le plus moderne, rue Royale No 54 entre Bienville et Douane.
On demande plusieurs demoiselles 10 nov—10,2ps

C. A. FESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 185, près de la rue St. Pierre, un cours-pratique, de tenue de livres en parties doubles, de 6 à 8 heures du soir.

Il donne aussi des leçons *en ville*, et il peut encore tenir quelques jeux de livres. 4oct—a

LILLY & FERGUSON,—Peintre de Maison, et décorateurs, No. 76 rue de la Douane, sont prêts d'exécuter tous les ordres qui pourront leur être donnés, ils osent espérer que les soins qu'il porteront dans la prompte exécution de leurs devoirs, leur mériteront le patronage du public.
N. B. *Peintures, Huile et vitres à vendre.*
25 nov—15

THOMAS FELLOWS, COURTIER DE CHANGE;

Rue du Camp, No. 3.

Achete et vend des Lettres de Change, Billets, Actions des banques et des autres institutions, Billets de banque sans cours, Doublons, Souverains, et autres monnaies en or, le tout à des conditions tres raisonnables

BUREAU DE CHANGE DE J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & Co.

Rue de Chartres No. 60.

CHECKS à vue, courte vue, et à terme, sur

New-York,	Augusta, Ga.
Philadelphie,	Savannah do.
Fayetteville, N. C.	Macon, do.
Charleston, S. C.	Mobile.

Billets de banque du Mississipi, de l'Alabama, et billets sans cours, monnaies en or et en argent, y sont achetés.—Doublons. Souverains, et autres monnaies en or, à vendre. 1dec 6

Librairie Française et Espagnole.

Dirigée par A. L. BOIMARE.

LE catalogue de cet établissement vient d'être reçu par le navire Olympia, et sera remis aux personnnes qui *désireront l'avoir, rue* Toulouse, No. 147. 8 dec—4

MADAME F. FRYER, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans et le public en général, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de marchandises, telles que soieries, rubans, manteaux, chapeaux *et capottes*, pour dames et enfants; broderies et nouveautés; blondes et dentelles, blanches et noires; ombrelles; souliers *en tout genre*; indiennes et jaconas, jouets d'enfants et autres articles d'étrennes, qu'elle vendra en gros et en détail.

L'ouverture se fera le vendredi, 9 Décembre 1836, au No. 161, rue Royale. encoignure Toulouse.
8 déc—8

MOUTARDE fraiche de Londres—200 caisses de 6 douzaines chacune d'un quart de bouteille à la bouteille, en débarquement et à vendre par
9 dec COIT & Co. 20 rue de la Douane.

LE DR. WARREN informe respectueusement les citoyens de la Nouvelle Orléans, et du voisinage, qu'il est de retour en cette ville et qu'il reprendra le traitement des HERNIES, sur les principes et d'après les moyens découverts par John W. Hood, M. D. du Kentucky et Heber Chase, M. D. de Philadelphie, et il croit devoir en même temps déclarer reconnaître l'habilité et *les succès obtenus par le Dr.* Picton, durant son absence. Il a pris le local dernièrement occupé par le Dr. Cénas, au No. 94, rue de la Douane, et se dévouera exclusivement à la branche de chirurgie. Il sera visible depuis 9 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi. 9 dec—d

J & L GIRARD.
ONT transporté leur magasin de la rue St. Louis au no 6. rue Conti. 25 nov..a

Peignes, Bijouteries, Parfumerie et Nouveautés.

U. A. POLLARD, a reçu par les derniers arrivages, les articles suivants, convenables pour la ville et la campagne, qu'il vendra à des conditions favorables, avec un grand assortiment de bijouteries, en gros et en détail, rue de Chartres No. 53, vis-à-vis le ci-devant magasin de N. A. Pollard & Co., et W. H. Cary & Co.

12 caisses peignes assortis d'écaille, d'ivoire et de corne; 10 caisses eau de Cologne, eaux de Floride et de Lavande; 3 caisses eau de Lavande française; 2 caisses crème de Perse et pommade; 8 do savons d'odeurs; 4 do colliers pour dames; 2 do boites à thé; 6 do poupées en bois, cuir et cire; 3 do repassoires; 2 do secrétaires pour bureaux; 4 do violons; 1 do accordions; 1 do époussetoires; 10 do brosses à dents, à linge et à cheveux; brosses à souliers; 1 do glaces; 3 do cartes à jouer; 2 do glaces à toilette; 4 do boites à savon, 2 de boites à toilette pour dames et hommes; 2 do agraffes; 75 grosses briquets &c. 8 dec

CIGARRES de la Havane—20,000 en débarquement et à vendre par
ROBT. H. WHITE,
5 dec 34, rue Gravier.

20 Piastres de Récompense.

EGARE OU VOLE—Le 2 du courant, un Cheval sorrel, âgé d'environ 5 ans, il avait une selle espagnole et une bride. Celui qui le ramènera aux soussignés, recevra la récompense ci-dessus.
BAILEY & ABBOTT,
9 déc 14, rue Bienville.

ENTREPOT DE CARROSSES POUR LA LOUISIANE.—Rue Royale près du Merchants Exchange.

Les soussignés viennent de reçevoir des manufactures, un grand nombre de carrosses pour l'hiver, étant le plus grand, et superbe assortiment, qui ait encore paru dans les Etats Unis.

On trouvera dans cet établissement des voitures de tous les genres, à des prix raisonnables.
10 déc H. BRACH & Co.

SIGNOR E. KRAKAMP, Professeur de Flute, élève du conservatoire et primo flauta à San Carlo, Naples, étant engagé au Théâtre St Charles de cette ville, donnera des leçons de cet instrument. Pour ses conditions, s'adresser rue Gravier, No 119.
2 nov—3m

Avis de Banques et de Comp.

Compagnie de Navigation de l'Océan, par le moyen de la vapeur.

LES soussignés, nommés commissaires à l'Assemblée des Négocians et citoyens de la Nouvelle Orléans, qui a eu lieu à la Bourse des Négocians, dans la soirée du premier courant, conformément à une résolution adoptée à ladite assemblée, donnent présentement

AVIS AU PUBLIC

que les livres de souscription, pour cinq mille actions de cent piastres chacune, seront ouverts aujourd'hui et continueront à l'être tous les jours jusqu'au 15 du courant, depuis neuf heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi, au Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, dans la rue de l'Exchange, la porte après la poste. Dans le cas où il serait souscrit au-dessus de cinq mille actions, les souscriptions seront réduites proportionnellement sur ceux qui auront souscrit pour les plus fortes sommes

Il est *généralement désiré que les actions soient* distribuées en petites quantités parmi toutes les classes des habitans de l'Etat et de la ville, afin que chacun puisse jouir d'un intérêt particulier dans le grand projet de cette compagnie d'établir une communication par le moyen de la vapeur, avec Cuba, Mexico et la Mobile, et principalement dans l'achat immédiat d'un choix de navires de première classe comme paquebots pour le *Havre et Liverpool*. Une piastre par chaque action sera exigée; aucun autre paiement ne sera demandé avant que l'acte d'incorporation ait été obtenu, et que la compagnie aura été assurée de la souscription de l'Etat et des conseils municipaux, résultats qui seront communiqués devant une assemblée des actionnaires qui sera convoquée à cet effet; et s'il est satisfaisant pour eux, alors une élection de directeurs sera immédiatement fait par les actionnaires, afin que la Compagnie commence de suite ses opérations.

Comme il est spécifié par la loi des revenus des E. Unis que nul autre que les citoyens peuvent être intéressés dans les navires sous pavillon américain; il est bien entendu que personne autre que les citoyens des Etats Unis n'auront le droit de devenir actionnaires.

R O Pritchard,	H F McKenna,
Cuthbert Bullitt,	Jules Leblanc,
Thos Barrett,	Theo Nicolet,
James Currell,	J M Lapeyre,
W L Hodge,	H Gally,
J H Caldwell,	P J Tricou,
S W Oakey,	A Fisk,
Glendy Burke,	Félix Labatut,
H C Cammack,	Joakin Kohn,
Fred Fray,	J A Barelli.

5 dec—☞

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nelle. Orléans & Carrollton.

LES Omnibus de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, à *celui de la Compagnie Pontchartrain*, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.

Ils pratiront à l'entrée des chars de Carrollton, et arriveront à tems pour leur départ.
8 déc GEO. MERRICK, Ing.

AVIS.

Compagnie de Banque et Chemin de Fer d'Atchafalaya—N. Orléans, 2 Déc. 1836.

LES actionnaires au fond capital de cette compagnie sont prévenus que le neuvième versement de $5 par action sera dû et payable au bureau de la Banque, rue du Camp, no. 39, lundi 5 Décembre prochain. *Les livres de transfert seront fermés jusqu'au* 9 courant 2 déc ROBT. G. DIXON, caissier.

Banque de Carrollton.

UNE élection de douze Directeurs pour cette Institution aura lieu au bureau de la Banque, encoi*gnure des rues Saint Charles et Canal*, le 1er lundi de janvier 1837, étant le 2me jour de ce mois, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.
1 déc JOHN NICHOLSON, caissier.

Compagnie de la Banque du Gaz.

29 novembre 1836.

UNE élection de 11 directeurs aura lieu conformément à la 7ème section de la charte, lundi, 2 de janvier prochain, à la maison de Banque, de plus 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
30 nov J W HOUSTON, caissier.

Banque de Commerce,

Nlle Orléans, 29 novembre 1836.

TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution
29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov☞

$25 de Récompense

SERONT payées pour l'arrestation du mulatre MONTANO, parti marron de chez le soussigné, le 1er courant. Il est âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de 6 pieds 1 ou 2 pouces; peau brune, cheveux frisés, point de barbe, figure alongée, les yeux gros, petite bouche, la vue un peu affectée, bégayant un peu, les épaules voutées, plutôt maigre que gras. Il est maçon de son état. Il parle anglais et français
10 déc—5 E. BLANC.

Esclave detenue à la geole de la paroisse Jefferson—Une négresse nommée Babee, se disant appartenir à madame Ferry, des Attakapas. Le propriétaire est requis de venir la reclamer.
7 déc J. CHARBONNET, shérif.

25 Piastres de Récompense.

PARTI marron de chez le soussigné, il y a trois semaines, le mulâtre JESSY, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, parlant anglais et français. Il a une cicatrice sur le front, et le regard en dessous; il est d'une forte constitution.

Les capitaines de navires et autres, sont prévenus de ne pas lui donner asyle sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera en prison ou le conduira rue St. Louis. no. 153
3 dec—10 L. T. HURTUBISE.

$10 DE RECOMPENSE

PARTI marron de chez le soussigné, le 3 du courant, le mulâtre nommé BARNET, parlant anglais et français, taille de 5 pieds environ, yeux gris, petits favoris roux, cheveux crépus. La susdite récompense sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cet état ou le ramènera à son propriétaire.

Les capitaines de navires, embarcations etc., sont priés de ne pas le recevoir sous peine d'être poursuivis selon la rigueur des lois.
15 nov☞ F. EDMOND FAZENDE.

$20 DE RECOMPENSE

PARTI marron du navire Hermitage, le mulatre nommé *Wm. Henry Sampson*, il a la peau claire, taille de 5 pieds, 8 à 9 pouces; il est très actif et se tient proprement. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geôle. Il a volé plusieurs objets à bord S'adresser au capitaine Sturgess, dudit navire ou à
BAILEY & ABBOTT,
1 déc—☞ rue Bienville No 14
N. B. *On est prévenu de ne point donner asyle* audit mulatre.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, qu'ayant pris la suite d'affaires de Mr. L. Arnaud, rue de Chartres, No. 36, il continuera dans *ce magasin le même genre d'opérations*. Messieurs les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui le même assortiment et les mêmes avantages que chez son prédécesseur. Il ne négligera rien pour obtenir et justifier la confiance des personnes qui voudront bien la lui accorder.
A. CHOPARD,
9 dec—5 36, Rue de Chartres.

AVIS—Le soussigné ayant acheté de W. H. Cary & Co., leur fond de magasin, consistant en Peignes, Bijouteries et Nouveautés, il continuera le même genre d'affaires, rue Chartres, No. 53. Il a reçu un grand assortiment des articles ci-dessus; il invite les marchands de la côte et de la ville à venir visiter ses marchandises.
9 dec URIAH A. POLLARD.

A VENDRE—Un grand assortiment de Bottes, Souliers, Chapeaux et Linge Fait, à vendre à bas prix pour du comptant ou de bons billets, par WM F OLIVER,
9 dec—18 58, rue Magasins, arcade de Banks

Changement de Domicile.—C. J. Allhusen & Co. ont transporté leur bureau au No 95, rue de la Commune. 9 dec

UN beau Comptoir, convenable pour un établissement de détail, à vendre chez
J. E. LOREILHE,
9dec encoignure Royale et Douane.

Banque d'Etat de la Louisiane

Nouvelle Orléans, 7 décembre 1836

CETTE institution tire sur Paris.
8 dec RICHARD RELF, caissier.

100 Barils de Bœuf du Missouri, à vendre par 8dec R. GRONING & Co.

Banque de Carrollton.

CETTE *institution achète des traites françaises.*
29 nov J NICHOLSON, caissier.

Genièvre—10 pipes genièvre de Hollande, en magasin et à vendre par
6 dec R GRONING & CO.

PERDU—Une pipe d'eau de vie, débarquée du navire Chester, marquée "Wm. F. Mason, Pulaski, Ten." Si quelqu'un l'a reçu *par erreur*, ou a pu l'envoyer, il est prié d'en donner avis à
YERGERS CHAFFIN & Co,
10 dec—d rue Poydras, no 21.

ON pourra se procurer constamment au bureau, à l'allée de Banks, du charbon de terre (coke) dont le gaz a été extrait, à raison de six escalins le baril. 10 dec☞

UNE famille créole dans laquelle le français et l'anglais sont parlés, désire prendre quelques pensionnaires, elle peut aussi loger quelques personnes, la table est parfaite. S'adresser au no. 85, rue St. Pierre. 10 dec

UN Monsieur et sa Dame désirent se loger dans une famille, près de la rue Esplanade. S'adresser par lettre et mise à la boîte 734, bureau de la poste. 10 dec

F. Lecoste, rue Royale No 103, maison Jules Leblanc, offre à vendre en débarquement du navire le Jupiter arrivant de Bordeaux, les articles ci-après, savoir:
8 barriques vin rouge Chateau Margaux 1828,
8 demi barriques vin rouge Chateau Margaux 1828,
24 barriques vin rouge St. Emilion 1833,
16 demi barriques vin rouge St. Emilion 1833,
28 barriques vin rouge St. Julien Medoc 1833,
16 demi barriques vin rouge St. Julien Medoc 1833,
25 demi barriques vin blanc Sauterne 1833,
20 tierçons vieux cognac.
230 caisses vin rouge Chateau Margaux 1828,
213 caisses vin rouge St. Julien Medoc 1833,
105 caisses vin rouge St. Emilion 1833,
209 caisses vin blanc Barsac 1826,
18 demi barriques vinaigre blanc 1ère qualité,
50 paniers anizette superfine,
12 doux. liqueurs assorties en bouteilles blanches,
25 dito fruits à l'eau de vie assortis,
50 caisses prunes sèches,
60 paniers de 6 bouteille huile surfine,
10 déc—6

Ventes par le Register des Testamens.

SUCCESSION de La Branche—Vente par le register des testamens—Jeudi, le quinzième jour de décembre 1836, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du vingt neuf de Novembre 1836, il sera exposé en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de feu Drausin La Branche, les actions de la Banque qui suivent, savoir:
1. Trois actions du fonds capital de la Banque de la Louisiane.
2. Cinq actions du fonds *capital* de la Banque de Carrollton.
Conditions de la vente: comptant.
5 dec W F C DUPLESSIS, reg. des testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Townsend—Avis *est par le présent* donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par L T Chalon, curateur de la succession de feu Thomas Townsend, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit L. T. Chalon, déchargé de *ses fonctions* et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
W F C DUPLESSIS,
10 dec rég. des testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Newton—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par David M. Hughes, exécuteur testamentaire de Phineas Stewart Newton décédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte et ledit D. M. Hughes, exécuteur testamentaire, déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour.
W F C DUPLESSIS,
9 dec register des testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que William Rogers a présenté une pétition à la cour des preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, à *l'effet d'obtenir des lettres de curatelle* à la succession vacante de feu William McClure, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour.
9 dec W F C DUPLESSIS, reg. des testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Bernard Marigny a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et Ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Jules Guilhou, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut *concerner*, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
8 déc W F C DUPLESSIS, Rég. des Test.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Sancer. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte *présenté* par l'administrateur de la succession de feu William Sancer, ne serait point approuvé et homologué, et les *fonds entre ses mains répartis* conformément audit compte. Par ordre de la cour.
5 dec W. F. C. DUPLESSIS, rég des test.

Vente de Terrains à Pensacole.

LE *Pensacole Land Company*, prévoyant l'augmentation de la population de la ville de Pensacole, a divisé une partie de ses terres en terrains propres à bâtir, et en offrira une partie en vente publique le lundi 2 janvier prochain.

Le rail-road de Pensacole à Columbus dans la Georgie, auquel on travaille *en ce moment*, aura une distance de 42 milles achevé par contrat au 1er. Déc. 1837; d'autres contrats seront faits pour continuer *avec vigueur le chemin* vers Columbus et Montgomerie; aussitôt l'achèvement d'une distance de 52 milles du chemin, on calcule qu'il sera tiré au moins 30,000 balles de coton de Montgomery, Conecuh et des comtés de Butler, Pike, Covington et Dale dans l'Alabama. Le chemin passe à travers un pays *riche et fertile*, (produisant au moins 200,000 balles de coton) tributaires de Pensacole, comme étant le marché qui lui offre *le plus d'avantage.*

Les relevés du chemin de Pensacole à Blakely dans l'Alabama, à une distance de 50 miles, ont été faits, et démontrent les grandes facilités qu'offre le pays pour l'établissement d'un rail-road: ce chemin sera fait par contrat, et sera achevé aussitôt que possible, de manière qu'il sera ouvert une communication entre Pensacole et la rivière Alabama.

Le Pensacola Land Company et le *Pensacola Association* sont composés de personnes intelligentes, respectables et possédant de grands capitaux, résidant à Philadelphie, New York et Pensacole, et qui ont la ferme détermination de rendre Pensacole ce que la Nature l'a destiné à être, un grand marché commercial, en établissant des communications avec les riches régions de l'Alabama et de la Georgie.

Les Rail Roads qui sont *déjà commencés* et ceux qui doivent l'être, ouvriront une grande ligne de communications. internes qui ne peuvent manquer d'être *très favorables aux intérêts* de Pensacole, et d'offrir de grands avantages aux personnes avec de petits capitaux, comme aux grands capitalistes, pour le placement de leurs fonds.

Le Pensacola Land Company a retardé d'offrir en vente aucune portion de ses terrains à Pensacole, jusqu'à ce qu'elle se fut assurée que les grands travaux qui pouvaient seuls donner de la valeur à ses terres, avaient été commencés, *et se continuaient*; l'augmentation en valeur sera en proportion de l'avancement des travaux du Rail Road, et de l'immense valeur qu'acquerra toute l'étendue de pays en communications avec Pensacole.

Le Pensacola Land Company offrira en vente un quart de ses terrains en décembre prochain, à des termes avantageux, s'engageant que la vente sera sans réserve et bona fide.

La vente aura lieu à Pensacole—Les conditions seront:
Un 1/5 comptant,
Un 1/5 à un an,
Un 1/5 à deux ans,
Un 1/5 à *trois* ans.
Un 1/5 à quatre ans,

En billets tirés à la satisfaction du soussigné et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

On peut se procurer des cartes lithographiées de Pensacole et des pays environnans dans la *Georgie et* l'Alabama, en s'adressant aux personnes suivantes:
James H Leverich—Nouvelle Orléans.
Fuller, Garner & Co—Mobile.
Hon S. Oliver, comité de Conecuh—Alabama.
Geo. Whitman—Montgomery.
Col Lane, Limestone county—Alabama.
Cap. Otis Dyer, Tuscaloosa—Alabama.
Maitre de poste, Natchez Mississipi.
Geo. A. Norros, Columbus Georgie.
Davis & Brooks et S V S Wilder—New York.
A. G. Jaudon—Philadelphie.
WM. H. CHASE,
9 nov—3ps Agent du Pensacola Land Company.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS.—*District Oriental de la Louisiane.*—Harrod et Quarles *contre* le navire Gloucester.—En vertu d'un venditione exponas à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu au Merchants Exchange, rues Royale et de l'Exchange, entre Douane et Canal, en cette ville, le lundi 19 du courant, à midi et demi, le navire Gloucester, de Boston, du port de trois-cent-trente-huit tonneaux 55/75e. par registre; construit à Gloucester, dans l'état du Massachusetts, en l'année 1832, avec tous ses apparaux, voilures et ameublemens. Le navire est amarré de l'autre bord du fleuve en face de la ville, et l'on peut voir son inventaire à mon bureau.
Bureau du Marschall, Nouvelle Orléans, 2 décembre 1836. J. H. HOLLAND,
8 déc Marschall des E. U.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Ernest,
40 caisses kirsch de la Foret Noire,
60 do absynthe suisse,
50 paniers champagne (qualité supérieure),
20 meules gruyère,
2 barils saucissons de Lyon,
4 caisses sardines,
24 do fraises, framboises, groseille, abricots, poires et pêches,
[illegible] caisses pâtés truffés, tranches de saumon à l'huile, &c.
2 caisses tomates conservées,
100 do cerises à l'eau de vie en bouteilles blanches
30 do liqueurs en cruchons de porcelaine,
60 do Dantzick, marasquin et crème de thé,
10 do gelée de groseille,
10 do marmelade d'abricots,
[illegible] do jus de framboises,
[illegible] du moutarde préparée,
20 do de chambertin,
1 do briquets chimiques.
GUERIN & POUVERIN,
8 déc—10 Encoignure Royale et Bourbon.

LE soussigné informe respectueusement le public qu'il a établi une Boulangerie de Biscuit, dans la rue Saint Jean, et il aura constamment un approvisionnement de Biscuits de toutes espèces; Biscuits à l'eau et doux; Biscuits au beurre et au sucre, Biscuits de Boston, Pain de Pilot et Biscuit au vin.

Les *articles ci-dessus sont faits* par une machine patentée et sont supérieurs à tout ce que l'on ait jamais offert au public.

Toutes commandes remises à l'encoignure des rues du Camp et Natchez, seront exécutées avec promptitude.
2 déc—a R. F. NICHOLS.

Seawell & Reid,

AVOCATS A LA MOBILE.
24 nov—3 m (*Ala.*)

M. LE RUDE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir de France tous les outils et matières *nécessaires pour étamer et remettre à neuf* les glaces. Il continue toujours la dorure, peinture de bâtimens et d'enseigne ainsi que la vitrerie. Son domicile est rue St. Philippe, no 46, entre Condé et Royale. 1 déc—15

Nègres à Vendre.

ON Tiendra constamment en vente, au No. 11, rue des Français, face à la rue de l'Esplanade et à l'Hotel des Monnaies, une quantité de Nègres de la Virginie des deux sexes, parmi lesquels se trouveront généralement des domestiques de maison, cuisinières, cuisiniers, blanchisseuses, repasseuses et cochers.

Conditions de la vente: comptant ou pour billets payables en ville à 12 mois.

☞Les personnes qui désirent acheter, feront bien de venir examiner par eux-mêmes avant d'acheter ailleurs: le vendeur fournira les recommandations les plus satisfaisantes. 21 nov—☞

BISCUIT A l'Eau—1000 caisses, à vendre par R. F. NICHOLS,
10 dec rue du Camp.

COUVERTURES—3 balles Couvertures mackinaw, à vendre par JOHN A. PECK,
10 dec 29, rue Bienville.

SARDINES A L'HUILE—300 boites Sardines à l'huile; 300 demi do. à vendre par
OGER & PILLIEUX,
10 déc 20, rue Toulouse.

Ventes à l'amiable.

DEPUIS nombre d'années on a senti le besoin d'avoir une communication, entre le lac Pontchartrain et la partie supérieure de la ville: ce but est à la fin obtenu et l'expédient qu'on a adopté pour rapprocher ces deux localités a surpassé tout ce qu'on avait osé espérer.

L'emplacement qu'on offre à présent en vente au public *réunit les plus* grands avantages. Le terrain est élevé et bien ombragé et le chemin de fer de Nashville passe au travers de manière qu'on pourra se rendre de la rue du Canal en 15 minutes.

Les propriétaires espèrent que le public sentira l'importance de cette entreprise et lui donnera son support. La vente se fera sans réserve et les conditions seront libérales.

MARDI, le 20 décembre, à midi précis, sera vendu, à l'Arcade de Banks, par MM. Isaac L. McCoy, M. Barnett, et John M Bach, encanteurs,

La ville nouvelle qu'on appelle Bath.

divisée en lots. Cet emplacement est situé sur le chemin de la Métairie et contient en lignes parallèles au lac. En consultant la carte de Zimpel, sur laquelle on le trouve marqué "Laherre frères" on verra comment il *est situé à l'égard de la ville*. La terre est très haute, et couverte d'arbres magnifiques

Le chemin de fer de Nashville part de la rue du Canal et traverse ces emplacemens, et les propriétaires de la ville de Bath ont commencé à construire un autre chemin de fer pour le faire communiquer avec le lac. Ils garantissent sous peu l'exécution des améliorations suivantes, pour lesquelles on a contracté pour terminer, sous bonnes cautions avant le 1er. de mai prochain, sous peine d'une amende de $500 par semaine; ces améliorations consistent en:

"*Un chemin de fer dont on a déjà parlé*, qui part de celui de Nashville pour aller aboutir au lac. Cet ouvrage important est à présent bien avancé; les coulisses sont rendues sur les lieux, une partie même en est posée, et il est très probable qu'avant la fin de l'an les voitures commenceront à courir.

"Un grand et bel hôtel, pourvu de toutes les commodités, avec cuisines, jardin et autres dépendances que *nécessite un pareil établissement*

"Des maisons de bains dans le meilleur genre."

Situé en arrière de la première et seconde municipalités, cet emplacement par sa proximité en formera bientot partie. Jouissant de la brise rafraichissante du lac, exposé aux vents du midi et de l'ouest, la partie faisant face au lac, on ne peut en douter, sera couverte de maisons de campagne, et comme les lots de *derrière se trouvent sur le coteau élevé de la Métairie*, nulle partie de la ville ne peut être plus agréable pour les demeures particulières, car aussitôt que le chemin de fer sera achevé, cette propriété se trouvera être plus à proximité du centre des affaires que le faubourg Lafayette; et les prix des terrains dans tous les environs de la ville sont tels qu'il n'y a que les gens riches qui puissent s'offrir pour acheter. Le sol *de ce terrain étant très riche*, convient particulièrement au jardinage ou à la pâture des vaches, et le chemin de fer donnerait les plus grandes facilités pour le transport des produits au marché.

Quand on se rappelle qu'une plus grande portion du chemin de fer de Nashville est déjà achevée, que dans peu de tems il sera ouvert d'un bout à l'autre, que tout le terrain qu'il parcourt acquerra par cette circonstance une valeur dix fois plus grande qu'elle n'avait auparavant, et que cet accroissement se fera sentir, surtout dans les environs de la Nouvelle Orléans, ville qui dans peu n'aura pas de supérieure dans les Etats Unis, qu'enfin la compagnie du chemin de fer de Nashville, a pris un ilet de la ville de Bath, pour y former un dépot et faire d'autres améliorations, qu'avant longtems on y établira des presses à coton et différentes manufactures, qu'on été la foule ira y chercher la récréation dans cet endroit de préférence à tout autre, que dans une année ou deux ces lots seront couverts de maisons de plaisance, que Bath aura l'avantage d'être en même tems une ville de plaisir et de commerce, on peut dire sans exagération que nulle propriété n'a été encore offerte au public qui plus que celle-ci mérite l'attention des capitalistes.

Des plans de la ville, de l'hôtel et des bains, seront exposés à l'Arcade de Banks.

Vente positive et sans réserve

Conditions—Un cinquième dans 6 mois et pour la balance 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement; on ne demandera des endossemens que pour les trois premiers billets.

Les actes de vente se feront devant Joseph B Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs.

On donnera possession, si cela est requis, avant le 1er de février prochain, et après cette date, les frais seront à la charge des acquéreurs. 9 dec

PAR ISAAC L. M'COY.

Bureau à l'Arcade, No. 47

Grande vente de propriétés foncières de valeur, à vendre sans réserve.

SAMEDI, 17 du *courant*, à 11 heures, à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, il sera vendu pour clore une société, cette Terre, connue ci-devant sous le nom d'Habitation Lebreton, comme elle est divisée en lots et en ilets sous le titre de *Blooming Dale*, conformément à un plan tiré par B. Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, le 12 novembre 1836, et maintenant exhibé à la Bourse de l'Arcade. Cette propriété qui fait face au fleuve Mississippi est située du même côté que la Nouvelle Orléans, et à environ 2 milles 1/2 au-dessous par le chemin à coulisses de Carrollton, ce qui procure un moyen constant de communications avec cet endroit Cette propriété possède pour le moins, si non plus, des avantages qui équivalent à ceux qui ont été offertes en vente; elle est bornée par la ligne supérieure par la propriété de M. D F. Burthe, et par la ligne inférieure par celle de M. C. Hurst; cette propriété possède une terre riche et fertile, et est généralement admirée par la beauté des fruits et des légumes que l'on y cultive en quantité suffisante pour approvisionner notre marché; ces avantages ne peuvent manquer de frapper tous ceux qui désirent établir des jardins et faire du paturage, commerce qui s'est montré si profitable pendant les dernières années; les champs qui avoisinent cette terre, fournissent un paturage pendant les mois du printemps et de l'été, cette terre est propre à faire des jardins d'agrémens, des résidences particulières, ou des biens de campagne, et possède l'avantage d'être en grande partie défrichée tout le long de la rivière, de manière que les acheteurs pourront bâtir de suite, et faire d'autres améliorations, à très peu de frais. La portion de la batture de la propriété qui est très étendue et de grande valeur augmentant annuellement, convient pour des moulins à scie, des chantiers de bois, des briqueteries, qui augmentent surtout de valeur d'après la grande quantité de bâtisses en construction qui nécessite l'énorme augmentation de notre population; ces améliorations leur pourront suffir aux demandes de matériaux qui leur seront faites. Cette terre en vertu de sa grande étendue, sa proximité de la N Orléans est convenable à l'établissement d'un bassin à sec (dry docks), et d'un chantier pour la construction des navires, et pour d'autres objets dont les avantages sont tout au moins égaux si non plus lucratifs qu'aucun autre dans l'état.

Les conditions sont libérales et seront connues au moment de la vente. 12 dec—6

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu mercredi, 14 du courant, à midi, à la Nouvelle Bourse, la mulatresse SUSANE, âgée d'environ 22 ans, bonne couturière, domestique de maison et gardienne d'enfans, entièrement garantie des vices et maladies prévus par la loi. Conditions: Moitié comptant et le reste à 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente pardevant Wm. Boswell, notaire public, aux frais de l'acheteur. 12 dec—3

A VENDRE—Le mulâtre STEPNEY, âgé de 28 ans, et depuis environ 16 ans dans le pays, il est excellent ingénieur et peut réparer une machine à vapeur dans quelque mauvais état qu'elle puisse se trouver; il parle le français et l'anglais. Si le dit mulâtre n'est pas vendu à l'amiable, il sera exposé en vente publique par Mr. Barnett, le 14 du courant, et à 6 mois de terme, en billet endossé à la satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à *parfait paiement*. Pour de plus amples détails, s'adresser à l'encanteur susnommé. 12 dec—3

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, Mercredi le 25 courant, à midi, à la bourse de Hewlett.

Un Lot de Terre, situé dans le faubourg Tremé, dans la rue St. Philippe, entre Villeré et B. Robertson, mesurant 30 *pieds de face sur la rue* St. Philippe, et 120 pieds de profondeur (mesure française.) Il y a sur ledit lot, une maison briquetée entre poteaux, composée de quatre appartements, deux cabinets et une gallerie, avec citerne et un corridor de chaque côté de la maison. Il y a une grande cuisine double, four &c

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et le reste en billets à 12 et 18 mois, endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque &c.

Les frais de pavage du trottoir seront à la charge de l'acheteur.

L'acte de vente chez T. Séghers, à la charge de l'acquéreur. 10 dec

PAR JOS. LECARPENTIER

IL sera vendu, vendredi, 16 décembre 1836, à 4 heures précises de l'après midi, rue de la Levée, entre St. Louis et Toulouse, pour clore une facture.

74 barriques vin de Bordeaux, Haut Talence, de 1834.

Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 10 déc

MERCREDI PROCHAIN.

LOTERIE
Des Ecoles Gratuites.

Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane
Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita,
approuvé le 21 mars 1836.

Classe No. 2, pour 1836,
Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Mercredi 14 décembre 1836.

75 numéros: 12 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement; chaque numéro sera inscrit sur un bulletin, *et déposé* dans une roue au lieu et au moment du tirage, et il en sera tiré douze au hazard, d'après lesquels les prix suivans seront distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

1	PRIX de	$12,000 est	$12,000
1	"	4,000 "	4,000
1	"	3,000 "	3,000
1	"	2,000 "	2,000
1	"	1,170 "	1,170
[illegible]	"	1,000 "	10,000
[illegible]	"	[illegible] "	10,000
25	"	[illegible] "	7,500
[illegible]	"	[illegible] "	20,000
[illegible]	"	[illegible] "	10,000
126	"	[illegible] "	5,040
126	"	[illegible] "	2,520
2780	"	[illegible] "	27,800
[illegible]	"	[illegible] "	117,180

[illegible] PRIX, montant à $243,000

☞Les billets sont seulement de cinq piastres, moitié $2,50; quart $1 25; paquets de 25 billets 125 garantis devoir tirer $00, et peuvent tirer les quatre plus hauts prix.

Pour avoir des billets, s'adresser au Bureau du Commissaire, No. 37, à l'Arcade de Banks; au No. 37, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.
10 déc—6m A. K. MEAD, Directeur.

FROMAGES—80 Fromages Pâte Grasse; 250 Fromages tête de maure, en débarquement et à vendre par OGER & PILLIEUX,
10 dec 20, rue Toulouse

ANDREWS & BROT[illegible] Mobile. 3 dec

Ventes à l'Encan.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu jeudi prochain, 15 du *courant*, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis,

Cent dix sept Lots de Terre, situés à Hancockville, dans la paroisse de Plaquemines, à environ 23 milles au dessous de la Nouvelle Orléans et du même bord, composant les ilets 51, 72, 106, 107 et 108, du plan de Hancockville.

Conditions au moment de la vente. 13 dec

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu mardi, 20 du courant, à l'Arcade de Banks, à midi,

Un Lot de Terre situé à la limite supérieure du faubourg Delassize, désigné par le no. 96, ayant un arpent face à la Levée, sur 4 arpents de profondeur. Les acquéreurs sont invités à visiter la propriété avant le jour de la vente, car c'est encore le seul endroit réservé dans cette partie pour y établir soit des entrepôts de Tabac, une presse à coton, un store et wood yard, une briqueterie ou moulin à scie.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale.

L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public. 13 dec

PAR J. B BLACHE.

IL sera vendu, lundi 23 décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis.

Un beau terrain de valeur, ensemble avec la maison et autres dépendances qui s'y trouvent, situé au faubourg Marigny sur la rue de la *Levée entre les rues Marigny* et Mandeville, borné d'un côté par la propriété de M. B. Marigny et de l'autre côté par celle de M. Dagrand.

Cette *propriété mesure* 95 pieds 11 pouces 4 lignes de face, sur une profondeur de 206 pieds 11 pouces 7 lignes d'un côté et 156 pieds 11 pouces 7 lignes de *l'autre*, et communique à la rue de la Victoire par un corridor de 3 pieds 2 pouces 3 lignes, ce terrain sera offert en vente divisé en 4 lots, ainsi que l'indique le plan maintenant exposé à la Bourse.

Conditions 1/3 comptant, 1/3 à un an et 1/3 à deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente par L. T. Caire N. P. aux *frais des acquéreurs.* 13 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI *prochain*, 14 du courant, à la Bourse, à midi, il sera vendu la bonne esclave MARY, à peu près de 18 ans, une servante excellente, gardienne d'enfans, une bonne couturière, acclimatée, d'un bon caractère et très bon sujet; on ne la vend que par besoin; entièrement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions. L'acquéreur se mettra en lieu et place du vendeur pour la somme de $519, payable le 15 de janvier 1837, et la balance payable à quatre mois de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque jusqu'à parfait paiement—L'acte de vente chez W Y Lewis, aux frais de l'acquéreur. 13 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Vente de cordages, Vergues, voiles et poulies.

JEUDI prochain, 15 du courant, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu *sur le railroad*, entre les rues Levée et Victoire, une quantité de voiles, vergues, cordages, poulies, pompes et une quantité d'autres articles, *sauvés du brick Phœnix*, et vendu pour le compte de qui il appartiendra 13 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING.

MERCREDI prochain, 14 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse:

4 *terrains* au faubourg Pontchartrain, sur le derrière de la maison de Clark, sur le chemin du bayou, d'après le plan de L. Bringier, daté le 11 nov 1836.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente chez H. Pédesclaux, notaire, aux frais des acquéreurs. 13 dec

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, jeudi 15 du courant, à midi, au No. 67 rue Poydras, pour clore un compte.

400 caisses vin Chateau Lafitte, 450 do liqueurs assorties, 150 paniers champagne, 2[illegible] caisses sirop de limon, 2 pipes Genièvre de Hollande, 10 demi do eau de vie de Cognac, 50,000 cigares de la Havane, 50 barils vin de Malaga sec, 10 bariques vin de Marseille

Conditions a la vente. 13 dec

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu mercredi, 14 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, l'esclave JOE, nègre âgé d'environ 26 ans, maçon et un peu platrier, entièrement acclimaté et garanti des vices et maladies prévus par la loi. Conditions: Une moitié comptant et le reste à 6 mois, en billet endossé à la satisfaction du vendeur et hypothèque. L'acte de vente pardevant W Y Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Deplus, l'esclave BETSY, négresse âgée d'environ 19 ans, et assez bonne blanchisseuse et repasseuse; pleinement garantie. Conditions, comptant. L'acte de vente pardevant Louis T Caire, aux frais de l'acquéreur. 13 dec

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu lundi 19 du courant, à 11 heures, à la Bourse Hewlett:

300 Lots de terre de valeur

situés dans la ville d'Alabama, comme il paraîtra plus clairement en se référant aux plans qui seront exhibés à l'Arcade Hewlett quelques jours avant la vente. Conditions—Un huitième comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois en billets endossés à *satisfaction* et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Au même instant, seront aussi vendus 500 acres de *terre dans les alentours* de la ville d'Alabama, et qui seront offerts par lots de 16 à 50 acres. Conditions—Un huitième comptant et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés; les deux derniers billets devront porter hypothèque sur la propriété et un intérêt de 6 pour cent par année en sus.

Les actes de vente pardevant J B Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. 9 dec

PAR FERNANDEZ & WHITING

IL sera vendu à la Bourse Hewlett le samedi dix sept décembre 1836, à la folle enchère et aux risques et périls de Mrs. Devaux, Georgiette et Benoit Joseph Gugny, qui n'ont pas rempli les conditions de la vente à eux faite par les mêmes encanteurs le 23 juillet dernier, savoir:

Devaux Georgiette, trois lots de terre désignés par les No. 1, 6, et 7, de l'ilet 27 et situés rue de l'Union au nouveau faubourg Marigny.

Benoit Joseph Gugny, un lot de terre désigné par le No. 5 du même ilet.

Le tout conformément à un plan particulier déposé en l'étude de M. L. Feraud, notaire public.

Conditions à la vente. 8 déc.

PAR M. BARNETT Sr. et H. DOMINGON.

IL sera vendu le Jeudi 15 décembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett, la superbe propriété connue sous le nom de la Terre haute, s'étendant depuis la rue des Ursulines, la rue d'Orléans, le Canal Carondelet, la rue du Canal jusqu'à la rue de la Commune. Les améliorations immenses qui se font dans le faubourg Trémé et la beauté de cette terre, sont de sûrs garants de la prospérité que doit atteindre cette portion de la 1ère. Municipalité.

Conditions: un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les actes de vente seront passés devant Octave de Armas, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. 8 nov

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu jeudi 15 de décembre 1836, à midi à la bourse Hewlett, à la folle enchère du dernier acquéreur qui n'a point rempli les conditions de la vente,

L'esclave Bazil, âgé de 11 ans—Le titre seulement garanti.

L'acte de vente pardevant Wm. Boswell, notaire, aux frais de l'acquéreur. 5 dec

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu le samedi 17 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

Le griffe nommé Neptune, âgé de 18 à 19 ans, depuis un an dans le pays, très bon cuisinier, bon cocher et domestique de maison; garanti des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 4 mois de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à *parfait paiement.*
6 dec

Résidence agréable pour l'Eté.

PAR M. BARNETT.

IL sera vendu jeudi 15 du courant, à midi, à la bourse Hewlett, encoignure *Chartres* et St. Louis,

1000 LOTS DE TERRE.

Situés au village de Felixbourg. Cette vente offre considérablement d'avantages *aux spéculateurs*, et plus particulièrement à cette partie de la population qui a l'habitude d'aller dans les villes du nord pour y *passer l'été*: *Felixburgh* ne peut être surpassé par aucun endroit le long de la côte, tant sous le rapport de la salubrité que par les agréments que l'on peut s'y procurer, situé sur le bord du lac, près de la passe à Christian; la terre y est très haute et couverte de bois de chêne, frêne et magnolier; il s'y trouve d'abondantes fontaines dont plusieurs contiennent une eau minérale, des poissons, des huitres et des gibiers sont *en abondance*, les bains y sont très agréables. Ces avantages ne peuvent manquer de rendre ce lieu désirable, et engager les acheteurs à y placer leurs capitaux. Il est à présumer qu'un chemin à coulisses passera avant longtemps à travers de Felixburg à Natchez; le propriétaire a en conséquence réservé une espace de 450 pieds; cinq pour cent sur la vente de cette propriété seront retenus par le notaire pour la construction d'un Wharf, sujet aux ordres d'un comité qui sera nommé à cet effet par les acquéreurs. Les conditions de la vente sont de 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement; ceux qui paieront les deux premiers billets auront *droit à une escompte*, à raison de 10 pour cent par an, et auront le privilège de donner sans endosseur les deux derniers billets. Les billets demeureront entre les mains du notaire jusqu'à ce que l'hypothèque qui existe sur cette propriété soit levée; ce qui sera fait sans délai. Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession. Les acheteurs devront signer leurs actes dans un terme de vingt jours après l'adjudication à défaut de quoi, les lots adjugés seront revendus pour leurs comptes et risques, sans aucun autre avis. Le plan est maintenant exhibé à la Bourse. 7 dec

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, le 16 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Lot de Terre, situé au faubourg Marigny, ayant 53 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Casacalvo, entre les rues Marigny et Champs Elysées, sur 127 *pieds* 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété de Mr. Bertrand, et de l'autre par celle de Mr. Mirepoix, *ensemble les bâtisses et améliorations* qui s'y trouvent.

Conditions: Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit. 8 déc

PAR FERNANDEZ & WHITING.

Présents et cadeaux du nouvel an (1837

IL sera vendu mardi prochain, 15 du courant, à onze heures du matin, au magasin d'encan, No. 20, rue St. Louis,

50 caisses de jouets d'enfans de différents genres; ainsi que deux caisses de poupées *en cire*, ayant des yeux à coulisses

Le tout fraichement débarqué de New York. 8 dec

UNE famille créole, dans laquelle le Français et l'Anglais sont parlés, désire prendre quelques pensionnaires; elle peut loger deux personnes; la table est bien servie et la cuisine parfaitement faite.

S'adresser au No. 21, rue Bourbon, entre Canal et Douane. 28 nov—7